

**FORMATIONS PROPOSEES PAR**  
**LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE**  
**DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (S.U.P.E.A.)**

**Renseignements** : Secrétariat du Professeur J. Ph. RAYNAUD  
Hôpital Purpan - TSA 40031 - 31059 Toulouse Cedex 9 - Tél. 05 61 77 60 55  
Télécopie : 05 61 77 60 57 – E-mail : [raynaudjp.sec@chu-toulouse.fr](mailto:raynaudjp.sec@chu-toulouse.fr)

Site : <http://www.chu-toulouse.fr>  
(→ Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SUPEA) → rubrique Formations/Congrès)

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

**Diplôme Universitaire :**  
**L'ENFANT, L'ADOLESCENT, LA FAMILLE : CLINIQUE ET PSYCHODYNAMIQUE**

Formation diplômante, d'une durée de deux ans, ouverte aux professionnels  
et aux étudiants du domaine de l'enfance et de l'adolescence  
130 heures d'enseignement environ : cours magistraux, conférences, séminaires et journées thématiques

**Diplôme Universitaire :**  
**ADOLESCENCE : PATHOLOGIES ET SOINS PSYCHIQUES**

Formation diplômante, d'une durée de un an, ouverte aux professionnels  
et aux étudiants du domaine de l'enfance et de l'adolescence  
72 heures d'enseignement environ : cours magistraux, conférences, présentations cliniques

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2022**

**Diplôme Universitaire :**  
**BEBE ET PARENTALITE :**  
**ABORD THEORICO CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE, PREVENTION ET SOINS PRECOCES**

Formation diplômante, d'une durée de deux ans, ouverte aux professionnels engagés dans un travail  
ou une formation auprès des femmes enceintes, du nourrisson et de leurs parents  
160 heures d'enseignement environ : analyse des pratiques, situations cliniques,  
présentation de cas et journée thématique

**Diplôme Interuniversitaire : AUTISMES**

**avec les Universités de Bordeaux II et Montpellier I**

100 heures d'enseignement environ, d'une durée de deux ans.  
Modules à Toulouse, Montpellier et Bordeaux.  
Formation de base, multidimensionnelle sur les troubles envahissants du développement et l'autisme

**Renseignements, programme, tarifs et modalités d'inscription :**  
**sur le site du Service ou auprès du secrétariat du S.U.P.E.A.**